

Plan de relance de l'État - Quartier de Saint-Ferjeux - Secteur Amitié - Étude d'urbanisme - Adoption du projet - Demandes de subventions

M. LE MAIRE, Rapporteur : Dans le cadre du désenclavement des cités de l'Amitié, la Ville de Besançon va engager une étude d'urbanisme, qui aura pour objectif de proposer un schéma d'aménagement portant sur les dessertes et liaisons avec le quartier de Saint-Ferjeux, les aménagements des espaces extérieurs et la localisation d'un programme de construction de logements et activités diverses.

Cette étude sera menée en liaison avec l'Office Municipal d'HLM, le Centre Communal d'Action Sociale, la cellule Développement Social Urbain et les services de l'État.

Cette étude, inscrite au futur contrat de ville, a été retenue dans le cadre du plan de relance pour une somme de 120 000 F TTC. Ce financement sera assuré par :

. 25 % Ville	30 000 F
. 25 % Office Municipal d'HLM	30 000 F
. 50 % État	60 000 F
Total	120 000 F

Le paiement de cette étude interviendra sur les crédits inscrits au BP 1994, compte 908.0/132.00501.30100.

Après avis favorables des Commissions Urbanisme et Animation-Formation-Prévention du 24 mars dernier, il est demandé au Conseil Municipal :

- d'approuver le lancement de l'étude,
- d'autoriser M. le Maire à signer les documents à intervenir,
- de solliciter les participations des autres partenaires : État et Office Municipal d'HLM,
- d'inscrire au budget supplémentaire de l'exercice courant, dès réception des décisions attributives, le montant des participations de l'État et de l'Office Municipal d'HLM :

* en recettes à l'imputation 908.0/1051.00501.30100,

* en dépenses à l'imputation 908.0/132.00501.30100.

M. VIALATTE : Monsieur le Maire, je voudrais simplement insister en un mot sur l'importance qu'il convient d'attacher à une bonne coordination entre l'étude qui va être menée à ce titre et les études d'exécution de la rocade Nord-Ouest s'agissant de la partie du tracé qui longe la cité de l'Amitié. Pourquoi ? Parce que la tracé de la rocade Nord-Ouest va à cet endroit-là jouxter, tangenter immédiatement les bâtiments et d'évidence, et j'en fais la demande aujourd'hui, il serait souhaitable que le problème du traitement des façades contre le bruit soit étudié dans le cadre de cette étude en liaison avec la DDE car on ne peut pas réaménager les espaces extérieurs de l'Amitié sans prendre en compte les aspects liés aux nuisances créées par cette partie de la rocade. Ce n'est pas faire de démagogie que de demander aujourd'hui qu'une étude soignée soit faite sur ce plan car à l'heure actuelle le traitement des façades est inexistant.

M. RUEFF : Je voudrais simplement remercier M. VIALATTE. Grâce à sa grande intelligence, il nous a fait toucher du doigt une chose à laquelle les services et les élus de la Ville n'avaient pas du tout pensé, merci Monsieur VIALATTE !

La discussion est close.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission du Budget, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte ces propositions.